



Ref : CFVU2020/20-0514

CFVU DU 14 MAI 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL « CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS »

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mai 2020 réunie sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par que :

Les Campus des métiers constituent une formule que les Ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur encouragent en partenariat avec les conseils régionaux pour structurer des filières en améliorant la qualité des cursus, aussi bien en formation initiale que continue.

Ils font l'objet d'un double accompagnement d'une part via le « label CMQ » délivré par les tutelles citées et d'autre part dans le cadre de l'appel à projet « Campus des métiers et des qualifications » ouvert au titre du PIA3 Territoires d'innovation.

Invités à représenter leur candidature fin 2020 à la prochaine session de cet AAP PIA 3, l'université Bordeaux Montaigne et ses partenaires (École des Beaux-arts, École nationale d'architecture et du paysage...) doivent préalablement être labellisés par le MEN et la Région en déposant leur dossier en juin 2020. La candidature au label ne présente pas de réelle implication financière (à la différence du dossier PIA qui s'assortit d'une demande de financement à 10 ans). Mais cette reconnaissance de l'originalité du projet, de son caractère structurant et de sa capacité à améliorer la formation et, partant, l'employabilité des apprenants est absolument nécessaire. Cette labellisation sera une manière de conforter la singularité d'un CMQ qui, là où la plupart des dossiers s'inscrivent, au plan national, dans le champ de l'industrie, valorise les SHS et les débouchés pour nos étudiants ainsi que la qualité des formations que nous dispensons.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL « CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS ».**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 14/05/2020.*

Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	16
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	14
Nombre de votes contre	2

L'administratrice provisoire de
l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/06/2020

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 29/05/2020

Annexe : CFVU 2020/A20-0514